

Les Jardins de Dounia et GROW récompensés par le Prix pour l'Innovation en Maraîchage

Une centaine de personnes – membres et amis du Fonds Baillet Latour, autorités de l'UCLouvain et maraîchers – se sont réunies le 25 mars dernier, à la Ferme du Biéreau à Louvain-la-Neuve, pour la remise du Prix Baillet Latour pour l'Innovation en Maraîchage. Cette édition 2024 a récompensé Nicolas Deeker des Jardins de Dounia pour son projet de maraîchage diversifié. Un second prix, attribué par le public, a quant à lui récompensé le projet GROW.

Le Prix, dont c'était la cinquième édition, a pour objectif de contribuer au développement d'innovations pour des pratiques de maraîchage plus durables. Le lauréat est récompensé à hauteur de 10 000 €. Les 22 dossiers reçus, de grande qualité, concernaient tous les volets d'une activité de production de légumes. Cette année, pour la première fois, le jury a présélectionné trois projets afin d'octroyer un second prix, désigné par le public, à hauteur de 3 000 €. Après avoir sélectionné le projet de son choix, le jury a souhaité laisser la possibilité au public présent durant la remise du prix d'élire un second lauréat.

La soirée a débuté par une conférence du professeur Yannick Agnan sur la matière organique des sols en milieu agricole. La présentation a permis de mettre en évidence l'importance de la matière organique dans les sols agricoles et les problématiques associées : stockage versus recyclage, disponibilités de la matière organique pour les cultures et les facteurs influençant la qualité de la matière organique pour optimiser le rendement d'une parcelle agricole. Les trois porteurs de projets nominés par le jury – le Grand Potager, les Jardins de Dounia et GROW – ont ensuite présenté leur projet au public en 180 secondes.

Les projets nominés

Situé sur la commune de Gesves, dans l'ancien potager du château de Haltinne, **le Grand Potager** existe depuis 10 ans. La petite ferme écologique abrite un maraîchage diversifié et une pépinière professionnelle certifiés bio. Une quarantaine de légumes de saison y sont cultivés afin de fournir des magasins de la région. Leur projet vise à développer et intégrer un projet d'auto-cueillette sur une partie du jardin, conjointement à leurs activités actuelles.

Situés à Corroy-le-Grand, **les Jardins de Dounia** sont actifs depuis 2008 dans le maraîchage diversifié et la vente directe dans un rayon de 15km autour de la ferme. Le projet vise l'intégration de couverts végétaux dans la culture de l'ail et des courges, avec pour objectifs d'augmenter la couverture du sol par des végétaux vivants afin de capter plus de carbone, de stimuler la vie de sol et d'en améliorer les capacités de gestion hydrique pour les cultures d'ail et de courges.

Installé à Walhain depuis 2018 par un groupe d'amis, **GROW** vise la production de légumes en conservation des sols et le maraîchage sur sol vivant. Leur projet consiste à étudier et à mettre en place un système de lombricompostage des déchets alimentaires issus de la transformation.

Les lauréats du prix

Le jury a été séduit par le projet des Jardins de Dounia pour son côté innovant. Le semis de couvert végétal dans les cultures est en effet une pratique encore peu utilisée en maraîchage. L'apport du

Fonds Baillet Latour permettra donc à Nicolas Deeker de passer à la vitesse supérieure afin d'observer le comportement de différentes cultures avec différents couverts, dans le but d'adopter cette pratique sur une plus grande partie de sa ferme.

Le public a, quant à lui, décidé de récompenser le projet de GROW. Le prix permettra ainsi à l'équipe de collecter des déchets verts chez leurs clients pour en faire du compost, qui sera utilisé comme fertilisant sur les cultures.

Plus d'informations : www.agriculturesnouvelles.be